



Canadians *for*
Tax Fairness

Canadiens pour une fiscalité équitable

Mémoire présenté au Comité permanent des
finances de la Chambre des communes

**Consultations prébudgétaires
en vue du budget fédéral de
2023-2024**

Octobre 2022

192, rue Principale, C.P. 12015,
Ottawa (Ontario) Canada K1S 3M1

Courriel : office@taxfairness.ca

Principales recommandations :

Canadiens pour une fiscalité équitable recommande les priorités suivantes pour le budget fédéral de 2023-2024 :

1. Hausser le taux d'imposition sur les bénéfices des entreprises.
2. Mettre en œuvre un taux d'imposition minimal des bénéfices comptables des entreprises.
3. Réduire l'écart de traitement entre les gains en capital et les revenus des travailleurs.
4. S'engager à un examen public des façons d'utiliser le système fiscal pour réduire les émissions et gérer la crise climatique, au-delà de la taxe sur le carbone.
5. Accroître les obligations de déclaration qui s'appliquent aux sociétés ouvertes afin d'accroître la transparence et la responsabilisation.
6. Accroître encore davantage le financement que l'ARC accorde à l'objectif de veiller à la conformité des plus grandes entreprises et des personnes les mieux nanties.
7. S'engager à un examen public des échappatoires fiscales fédérales qui sont particulièrement avantageuses pour les personnes et les sociétés les plus riches ou dont les revenus sont les plus élevés.
8. S'engager à accroître la quantité, la qualité, le niveau de détail et la rapidité de communication de l'information transmise au public par l'ARC au sujet des finances des personnes, des entreprises et des fiducies, notamment au sujet de la propriété, des actifs, des revenus et des impôts et taxes payés.

Introduction

La pandémie a braqué les projecteurs sur d'énormes lacunes de notre système de sécurité sociale. Et maintenant, la fragile reprise est menacée par un niveau d'inflation que nous n'avons pas vu depuis des décennies. Pendant que les travailleuses et travailleurs du Canada et leurs familles gèrent la hausse du coût de la vie et que nous vivons une période d'incertitude économique, les entreprises canadiennes enregistrent des bénéfices record et évitent de payer des dizaines de milliards de dollars en impôts.

La Banque du Canada a haussé les taux d'intérêt et annonce d'autres hausses à venir. Tout cela rehaussera le niveau d'endettement du gouvernement. Les besoins de soutien financé par le gouvernement à l'intention du public continuent toutefois de s'amplifier. Le système de soins de longue durée au Canada a désespérément besoin d'être amélioré afin de pouvoir servir comme il se doit notre population vieillissante et les membres des familles des personnes âgées. Nous devons accueillir et former un plus grand nombre de travailleurs pour notre système de santé qui est lourdement sollicité. Les risques croissants que posent les catastrophes climatiques pour les communautés et les infrastructures exigent des investissements pour influencer le climat et s'adapter aux changements. Le Canada a une responsabilité morale et juridique de veiller à ce que toutes les communautés autochtones disposent d'un accès équitable aux services et aux infrastructures, notamment l'eau potable et un logement sûr. Des investissements publics effectués comme il se doit offriraient du soutien aux Canadiennes et aux Canadiens, créeraient des actifs de grande valeur, créeraient des emplois et favoriseraient une croissance économique inclusive.

Nous constatons de plus de signes avant-coureurs d'un renversement de la réduction bienvenue des inégalités qui a eu lieu grâce au soutien financier que le gouvernement offrait aux travailleuses, aux travailleurs et aux familles du Canada. Un système fiscal plus équitable pourrait réduire les inégalités tout en laissant place à des investissements publics en faveur de la création d'emploi liés aux biens et services essentiels.

Hausser le taux d'imposition sur les bénéfices des entreprises

Les réductions du taux d'imposition des bénéfices des entreprises ont [coûté plus de 741 milliards de dollars aux gouvernements du Canada](#) (article en anglais seulement) entre 2000 et 2019.

Le taux d'imposition fédéral se situe à 15 % depuis 2008. Ce taux extrêmement bas est l'aboutissement d'une série de réductions fiscales effectuées par les gouvernements conservateurs et libéraux. Ces réductions ont été adoptées selon une prémisse erronée voulant qu'elles entraîneraient une hausse des investissements susceptibles de rehausser la capacité de production. Les sociétés ont toutefois [investi une part moindre que de leurs bénéfices dans la production qu'avant le début des réductions de taux](#) (article en anglais seulement).

Nous recommandons de rétablir un taux fédéral de 20 % pour les bénéfices des sociétés.

Même à 20 %, le taux demeurerait près des planchers historiques et serait inférieur au taux du gouvernement fédéral américain qui s'établit à 21 %. Le directeur parlementaire du budget (DPB) estime que hausser le taux à 20 % [générerait 11 milliards de dollars en revenus supplémentaires](#). Compte tenu de l'inflation qui sévit depuis peu et de la hausse des bénéfices des sociétés, le montant réel serait probablement encore plus élevé.

Mettre en œuvre un taux d'imposition minimal des bénéficiaires comptables des entreprises

En 2021, [l'évitement fiscal réalisé par 123 des plus grandes entreprises du Canada a plus que doublé en valeur,](#)

[pour atteindre 30 milliards de dollars](#) (article en anglais seulement), comparativement à une valeur moyenne de 13,5 milliards de dollars avant la pandémie. Cette hausse vertigineuse s'explique en partie par une hausse des bénéfices des entreprises. Elle est aussi attribuable à la réduction du taux d'imposition réel appliqué aux sociétés, qui est passé à seulement 15,3 %, comparativement à une moyenne s'établissant à 19 % pour les années s'échelonnant de 2017 à 2019. Cela est bien inférieur au taux réglementé combiné de 26,5 % pour le provincial et le fédéral.

Malheureusement, un manque de transparence fait en sorte que nous n'arrivons pas à expliquer pourquoi les sociétés ont pu faire des évitements fiscaux d'une telle ampleur en 2021. Il s'agit probablement d'un mélange de déductions et de crédits légaux et de manœuvres de planification fiscale douteuses qui comprennent l'utilisation de paradis fiscaux.

Un taux d'imposition minimal sur les bénéficiaires comptables permettrait d'établir un plancher pour limiter l'évitement fiscal des sociétés. Il serait moins avantageux de faire appel aux paradis fiscaux et à d'autres moyens suspects de réduire les impôts si on appliquait un taux minimal de 15 % sur les bénéficiaires comptables. Les États-Unis ont récemment adopté une telle politique dans le cadre de leur loi intitulée *Inflation Reduction Act*. Si une telle disposition fiscale avait été en vigueur en 2021, elle aurait permis de générer des revenus de 11 milliards de dollars.

Réduire l'écart de traitement entre les gains en capital et les revenus des travailleurs

Chaque dollar que gagne un travailleur est assujéti à l'impôt. Or, seulement la moitié d'un gain réalisé après avoir acheté puis vendu un bien est assujéti à l'impôt. Voilà un grave problème d'équité.

En soustrayant la moitié des gains en capital à l'imposition, le gouvernement dit adieu à environ 22 milliards de dollars par année. Les entreprises bénéficient de plus de la moitié de cette dispense. Et la vaste majorité du reste bénéficie aux personnes les plus fortunées qui possèdent la plupart des actifs financiers du pays.

Le DPB estime qu'une hausse du taux à 75 % générerait 9,5 milliards de dollars en revenus supplémentaires pour le gouvernement fédéral. Bien que cette mesure maintienne un certain écart de traitement, elle est la seule qui permet de tenir compte de l'inflation durant la période de possession du bien. Le gouvernement devrait toutefois opter pour une imposition intégrale des gains réalisés à court terme, par exemple en un an. Le gouvernement devrait également opter pour une imposition intégrale des gains découlant d'opérations immobilières de vente-achat.

S'engager à un examen public des façons d'utiliser le système fiscal pour réduire les émissions et gérer la crise climatique, au-delà de la taxe sur le carbone

La taxe sur le carbone est une mesure nécessaire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais elle divise la population. Il y a toutefois une foule d'autres mesures fiscales que nous pourrions prendre pour gérer les bouleversements climatiques. Les phénomènes météorologiques récents, comme les

inondations des terres de la C.-B., ont causé d'importants dommages à l'infrastructure publique essentielle, en plus de détruire des actifs productifs et de forcer des collectivités à se relocaliser. On prévoit que de tels événements seront à la fois plus intenses et plus fréquents en raison des changements climatiques.

Nous devons donc utiliser tous les moyens à notre disposition pour réduire nos émissions et gérer les effets des changements climatiques. Or, il y a eu peu de discussions publiques au sujet des rôles que peuvent jouer les autres types de taxes et d'impôts, qu'il s'agisse de créer de meilleurs mécanismes fondés sur le marché pour inciter la croissance à long terme d'une économie propre ou de réunir des fonds en vue d'importants investissements publics. En attendant, notre système fiscal actuel continue de commanditer des activités économiques à forte intensité carbonique.

Le gouvernement doit s'engager 1) à examiner comment notre système fiscal (sa structure et ses outils) contribue aux changements climatiques; 2) à explorer diverses options pour modifier le système fiscal fédéral en vue d'appuyer une transition équitable vers une économie durable.

Accroître les obligations de déclaration qui s'appliquent aux sociétés afin d'accroître la transparence et la responsabilisation

Les entreprises sont sans contredit de puissantes institutions économiques. Les ventes au Canada enregistrées en 2021 par les plus grandes sociétés représentaient le double du PIB de l'Ouest du Canada. Une telle puissance exige un degré élevé de transparence et de responsabilisation.

Comme nous l'avons mentionné, 123 sociétés ont plus que doublé la valeur de leur évitement fiscal en 2021, pour un total de 30 milliards de dollars. Si on combine cette réalité à l'ampleur de l'usage des paradis fiscaux établie par le DPB, il est facile de croire que les sociétés abusent de la fiscalité internationale. Des divulgations plus exhaustives aideraient le Canada à responsabiliser les plus puissantes entreprises.

Malheureusement, le Canada est [l'un des deux pires pays du G20](#) en ce qui concerne la transparence des entreprises. Cette situation fait du Canada une destination à considérer pour le blanchiment d'argent et d'autres activités illicites. Le Canada doit demander aux entreprises de divulguer beaucoup plus d'information financière clé. Les grandes multinationales doivent déclarer leurs activités ventilées par pays, conformément à la norme convenue par les membres de la [Global Reporting Initiative](#) (en anglais seulement).

Accroître encore davantage le financement que l'ARC accorde à l'objectif de veiller à la conformité des plus grandes entreprises et des personnes les mieux nanties.

L'ARC accuse du retard sur les autres pays en ce qui a trait à la lutte contre l'évasion fiscale. Par exemple, d'autres pays ont recouvré plus d'un milliard de dollars américains en se fondant sur l'information issue des Panama Papers. Pendant ce temps, l'ARC n'arrive pas à établir quelle proportion des 75 millions de dollars en impôts non payés elle a pu récupérer. Cela s'explique par un manque de ressources juridiques et de ressources d'enquête.

Notre organisme espère que la révision de la disposition générale anti-évitement donnera à l'ARC plus de moyens juridiques pour veiller au respect des lois fiscales par les sociétés et les personnes riches, mais nous nous inquiétons du fait que le processus ne progresse pas plus rapidement. Outre cela, les moyens juridiques doivent être associés à des ressources financières correspondantes. Les employés de l'ARC auront besoin de plus de soutien pour veiller à ce que la planification fiscale sophistiquée ne permette pas aux grandes entreprises et aux Canadiennes et aux Canadiens les plus fortunés d'éviter à outrance de payer leurs impôts. Selon une analyse du DPB, si on tient compte de l'inflation, le budget de l'ARC n'a pas augmenté entre 2017 et 2024. Cette stagnation est inacceptable.

S'engager à un examen public des échappatoires fiscales fédérales qui sont particulièrement avantageuses pour les personnes et les sociétés les plus riches ou dont les revenus sont les plus élevés

Notre organisation a braqué les projecteurs sur les gains en capital, mais il existe beaucoup d'autres failles qui méritent notre attention. Chacune d'entre elles représente une perte de recettes publiques, et un grand nombre d'entre elles élargissent les inégalités de richesse et de revenus, ou ne sont carrément pas avantageuses pour les Canadiennes et les Canadiens.

Si on tient compte également des gains en capital, le gouvernement fédéral perd plus de 100 milliards de dollars chaque année en raison des échappatoires et des dépenses fiscales personnelles. En éliminant ou en atténuant quelques-unes des échappatoires les plus choquantes seulement, le gouvernement pourrait générer des revenus de plus de 10 milliards de dollars. Par exemple :

- Le crédit d'impôt pour dividendes coûte plus de cinq milliards de dollars par année.
- La restriction du caractère déductible des intérêts à 20 % du BAIIA pour les grandes entreprises entraînerait un gain de deux milliards de dollars par année.
- L'exemption de retenues d'impôt applicable aux non-résidents coûte plus de sept milliards de dollars par année.

Le gouvernement fédéral a promis à plusieurs reprises de réviser les dépenses fiscales afin de [veiller à ce que les riches ne bénéficient pas d'allégements fiscaux injustes](#).

Le gouvernement doit s'engager sans détour, dans le budget, à réaliser un examen exhaustif des échappatoires afin de déterminer ceux qui sont avantageux pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, et ceux qui ne profitent qu'à l'élite fortunée.

S'engager à accroître la quantité, la qualité, le niveau de détail et la rapidité de communication de l'information transmise au public par l'ARC au sujet des finances des personnes, des entreprises et des fiducies, notamment au sujet de la propriété, des actifs, des revenus et des impôts et taxes payés.

Le Canada ne dispose que de peu d'information, et d'information de piètre qualité de surcroît, au sujet des modalités financières et des impôts payés par les personnes, les entreprises et les fiducies. Ce manque d'information de qualité constitue un énorme frein à notre compréhension des véritables conditions financières et économiques appliquées par le Canada et à notre capacité de les améliorer. Une hausse de la transparence et de la responsabilisation constituerait également un puissant outil pour lutter contre la corruption et les activités criminelles.

Notre organisation est heureuse des progrès réalisés par le gouvernement en ce qui a trait à un registre public des propriétaires bénéficiaires des sociétés et nous espérons constater que ce registre sera mis en œuvre rapidement et de manière efficace. Cependant, le gouvernement fédéral devrait aussi en faire beaucoup plus pour améliorer la qualité, le niveau de détail et la rapidité de communication des renseignements financiers et fiscaux accessibles au public.